



Déclaration commune des partenaires sociaux des services sociaux

Bruxelles, le 23 mars 2022

Stratégie européenne des accompagnements : un dialogue social fort est nécessaire dans les services sociaux

Le secteur des services sociaux est un contributeur économique et social important en Europe, employant plus de 11 millions de personnes dans l'UE27 + Royaume-Uni. Les services sociaux sont essentiels pour les systèmes de protection sociale, l'égalité des chances, la cohésion sociale et l'inclusion. Pourtant, ils sont confrontés à des défis majeurs en termes de financement, de recrutement et de fidélisation, d'équilibre entre les sexes, de vieillissement de la main-d'œuvre, etc.

La Fédération des employeurs sociaux européens (en abrégé : les Employeurs sociaux) et la Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP) ont abordé nombre de ces questions, notamment par le biais de déclarations et de prises de position communes, telles que celles sur le [recrutement et la fidélisation](#), sur la [numérisation](#) et sur [l'impact de la Covid-19 sur les services sociaux](#).

Les Employeurs sociaux et la FSESP sont tout à fait d'accord avec l'évaluation de la situation et les objectifs énoncés dans l'appel à contribution pour la stratégie européenne des accompagnements, notamment en ce qui concerne la demande croissante de soins de longue durée, la disponibilité et l'accès aux accompagnements, la qualité des services et les conditions de travail dans le secteur.

Comme indiqué dans notre [position commune de décembre 2021 sur la stratégie européenne des accompagnements](#), nous appelons ensemble à une stratégie européenne qui aborde et anticipe les besoins et les défis en matière de main-d'œuvre. Pour cela, un dialogue social constructif et régulier, tant au niveau national qu'europpéen, est nécessaire. Le renforcement des capacités dans les pays où le dialogue social est actuellement faible ou inexistant est également crucial.

La mise en place d'un comité de dialogue social sectoriel pour les services sociaux au niveau de l'UE, comme l'ont demandé conjointement en 2021 les Employeurs sociaux et la FSESP, les deux organisations de partenaires sociaux représentatives dans les services sociaux, sera essentielle pour relever les défis actuels, garantir l'accès à des services sociaux de bonne qualité et abordables et améliorer les conditions de travail.

Par cette déclaration commune, présentée et adoptée lors de la réunion pilote sur le dialogue social dans les services sociaux le 23 mars 2022, les Employeurs sociaux et la FSESP réaffirment

leur volonté et leur engagement à aller plus loin. Après l'approbation de notre demande conjointe par la Commission européenne, nous contribuerons à la mise en œuvre réussie de la stratégie européenne, en travaillant ensemble dans le cadre d'un comité de dialogue social sectoriel européen pour les services sociaux.

Gregor Tomschizek

Président de Social Employers

Jan Willem Goudriaan

Secrétaire général de la FSESP